

*Ne lâchons rien – ça vaut la peine!  
Dranbleiben – es lohnt sich!*



Association suisse pour les droits des femmes **adf**  
Schweizerischer Verband für Frauenrechte **svf**

Madame Mathilde Crevoisier Crelier  
Présidente de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC-E  
Mail: [familienfragen@bsv.admin.ch](mailto:familienfragen@bsv.admin.ch)  
CH-3003 Berne

Bâle / Lausanne 11 juin 2024

**Prise de position :**

**21.403 n Iv. pa. CSEC-N. Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles.**

Madame la présidente,  
Mesdames et messieurs,

L'Association suisse pour les droits des femmes ADF-SVF s'engage pour l'égalité des droits entre femmes et hommes et prend volontiers position sur la consultation concernant l'accueil extrafamilial pour enfants.

Il est bien connu qu'en Suisse, ce sont toujours les mères et non les pères qui, à la naissance de leurs enfants, doivent mettre de côté leurs objectifs professionnels au profit des tâches familiales ou doivent y renoncer complètement pour s'occuper de leurs enfants. Dans ce modèle familial, ce sont surtout les femmes qui sont désavantagées, que ce soit au niveau de leur activité professionnelle ou de leur prévoyance vieillesse.

L'ADF-SVF a toujours combattu ces stéréotypes traditionnels et s'est engagée pour des crèches publiques et des écoles de jour abordables dans toute la Suisse. Cela permet aux deux parents d'exercer leur profession de manière égale et de se constituer une prévoyance vieillesse adéquate.

Le financement initial de l'accueil extrafamilial pour enfants repose sur des expériences positives de longue date. Il est grand temps de l'ancrer enfin dans la loi. Dans ce sens, le Conseil fédéral, dans son projet, ainsi que le Conseil national par la suite, se sont clairement prononcés en faveur d'un financement par les pouvoirs publics, bien conscients qu'une activité professionnelle accrue des femmes est également rentable sur le plan économique. En effet, cela contribue de manière déterminante à remédier à la pénurie de personnel qualifié qui sévit actuellement et permet en outre d'augmenter les recettes fiscales.

**L'ADF-SVF rejette les propositions de la CSEC-E et soutient la position du Conseil national.**

Pour l'ADF-SVF, il est inacceptable que la CSEC-E veuille faire peser l'ensemble du financement sur les employeurs et, finalement aussi, sur les employé-e-s, comme mesure d'économie. Ainsi, le fait que les jeunes parents obtiennent ou non une place d'accueil pour leurs enfants dépendrait de la bonne volonté de certaines institutions publiques et d'entreprises privées. De plus, cela reste inabordable pour la plupart des entreprises en Suisse, les PME.

SVF-ADF Schweizerischer Verband für Frauenrechte  
Postfach 4001 Basel  
Tel. 076 318 33 28 / 021 944 44 71 Mail: [adf\\_svf\\_secret@bluewin.ch](mailto:adf_svf_secret@bluewin.ch)  
PC-Konto 80-6885-1 / CH54 0900 0000 8000 6885 1  
[www.feminism.ch](http://www.feminism.ch)

Il en va de même pour l'augmentation des allocations familiales proposée par la CSEC-E pour toutes les familles. Cela entraînerait surtout une énorme charge administrative supplémentaire pour la Confédération et les cantons.

Les deux propositions de la CSEC-E cimenteraient ainsi le modèle familial traditionnel - et désavantageraient encore plus les jeunes mères. Donc, une situation que l'ADF-SVF ne pourra jamais accepter !

Nous vous renvoyons également à la prise de position détaillée de l'organisation **Coordination post Beijing des ONG**. L'ADF-SVF est tout à fait d'accord avec ces réflexions.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos revendications.

Avec nos meilleures salutations  
Association suisse pour les droits des femmes ADF-SVF Suisse



Ursula Nakamura-Stoeklin, Comité



Martine Gagnebin, Présidente